



LES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR UN ACHAT EN HT

Les intéressés doivent tout d'abord s'assurer auprès des services de douane de leur éligibilité en accord avec les conditions sus mentionnées.

Pour plus d'informations sur le calcul des droits relatifs au retour définitif et les taxations douanières vous pouvez consulter le lien : www.douane.gov.tn

La procédure de vente en hors taxes requiert un certain nombre de documents dont voici la liste exhaustive :

Pour les personnes Physiques :

- Demande de privilège fiscal avec signature légalisée
- Photocopie de la carte d'identité du bénéficiaire et de son conjoint si marié(e)
- Copie du passeport du bénéficiaire (32 pages)
- Six Timbres fiscaux de 1 dinar
- Attestation de non-imposition auprès de la recette des finances ou quitus fiscal
- Extrait de naissance
- Frais d'immatriculation (selon véhicule)
- Copie du justificatif du règlement en devises ou dinars convertibles.

Pour les diplomates:

- Copie de la carte de séjour
- Copie du passeport
- Copie de la franchise
- Copie du justificatif du règlement en devises ou en dinars convertibles.

Pour les organismes et les personnes morales:

- Copie de la franchise
- Copie du justificatif du règlement en devises ou en dinars convertibles
- Cachet.